Cinquante-sixième année. - N° 57 A Lundi 21 et mardi 22 mars 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 3070

## 13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

## Jugement d'ouverture

*Date :* 17 mars 2022.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
895 323 459 RCS Marseille.
**OPTIQUE ZERO.**
*Forme :* Société par actions simplifiée à associé unique.
*Activité :* de détail d'optique et de prothèses auditives, les services relatifs à l'activité d'optique et d'audioprothésiste..
*Adresse :* 7, avenue Maréchal Foch, 13004 Marseille.
*Complément de jugement :* Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 mars 2022, désignant liquidateur SCP J. P Louis & A. Lageat, Mandat Conduit Par Me J. P Louis 30 Rue Cours Lieutaud 13001 Marseille. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.Nature de la procédure d'insolvabilité : Non concernée.